

## Formation à la radioprotection des patients exposés



Référence à reporter sur le site OGDPC  
<https://www.mondpc.fr/>  
N° 19891600003

**OU** prise en charge par FIFPL  
N° déclaration d'activité : 41 54 03018 54

Session du  
Jeudi 2 Juin 2016  
de 8 H à 19 H



## Formation à la radioprotection des patients exposés



Référence à reporter sur le site OGDPC  
<https://www.mondpc.fr/>  
N° 19891600003

**OU** prise en charge par FIFPL  
N° déclaration d'activité : 41 54 03018 54

Session du  
Jeudi 2 Juin 2016  
de 8 H à 19 H



## Formation à la radioprotection des patients exposés



Référence à reporter sur le site OGDPC  
<https://www.mondpc.fr/>  
N° 19891600003

**OU** prise en charge par FIFPL  
N° déclaration d'activité : 41 54 03018 54

Session du  
Jeudi 2 Juin 2016  
de 8 H à 19 H



## Formation agréée en radioprotection

Les Chirugiens-dentistes en exercice ont une obligation de mise à jour de leurs connaissances au niveau de "la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants". Dans un souci d'harmonisation et d'homogénéisation de cette formation à l'ensemble des Professionnels, les Facultés, sous caution de la Conférence des Doyens, proposent un enseignement conforme aux programmes réglementaires définis dans l'arrêté du 18 mai 2004.

L'attestation délivrée est valable 10 ans.

**Nom et prénom :**

.....

**Date de naissance :**.....

**N° RPPS ou ADELI :**.....

**Demande de prise en charge DPC  OU FIFPL**

**Adresse professionnelle :**

.....

**Numéro de téléphone :**.....

**Votre adresse de courriel :**.....

**Souhaite participer à la session du :**

**Jeudi 2 Juin 2016 : 392 €**

**Cette somme est entièrement prise en charge par l'OGDPC si votre plafond de forfait n'est pas atteint ou agrément FIFPL.**

Chèque de caution à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'Université de Lorraine, ce chèque sera détruit suite au règlement effectué par l'OGDPC

**Parking Auchan ou Olry Boulevard Lobau  
(Rejoindre la Faculté à pied par la rue Lionnois via la rue de Bitche)**

Adresse de retour

Secrétariat de la Faculté d'Odontologie de Nancy  
96, Av. de Lattre de Tassigny  
BP 50208 - 54004 NANCY CEDEX  
Tél. : 03 83 68 29 53 - Fax : 03 83 68 29 81

e-mail : [viviane.thiebaut@univ-lorraine.fr](mailto:viviane.thiebaut@univ-lorraine.fr)

## Formation agréée en radioprotection

Les Chirugiens-dentistes en exercice ont une obligation de mise à jour de leurs connaissances au niveau de "la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants". Dans un souci d'harmonisation et d'homogénéisation de cette formation à l'ensemble des Professionnels, les Facultés, sous caution de la Conférence des Doyens, proposent un enseignement conforme aux programmes réglementaires définis dans l'arrêté du 18 mai 2004.

L'attestation délivrée est valable 10 ans.

**Nom et prénom :**

.....

**Date de naissance :**.....

**N° RPPS ou ADELI :**.....

**Demande de prise en charge DPC  OU FIFPL**

**Adresse professionnelle :**

.....

**Numéro de téléphone :**.....

**Votre adresse de courriel :**.....

**Souhaite participer à la session du :**

**Jeudi 2 Juin 2016 : 392 €**

**Cette somme est entièrement prise en charge par l'OGDPC si votre plafond de forfait n'est pas atteint ou agrément FIFPL.**

Chèque de caution à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'Université de Lorraine, ce chèque sera détruit suite au règlement effectué par l'OGDPC

**Parking Auchan ou Olry Boulevard Lobau  
(Rejoindre la Faculté à pied par la rue Lionnois via la rue de Bitche)**

Adresse de retour

Secrétariat de la Faculté d'Odontologie de Nancy  
96, Av. de Lattre de Tassigny  
BP 50208 - 54004 NANCY CEDEX  
Tél. : 03 83 68 29 53 - Fax : 03 83 68 29 81

e-mail : [viviane.thiebaut@univ-lorraine.fr](mailto:viviane.thiebaut@univ-lorraine.fr)

## Formation agréée en radioprotection

Les Chirugiens-dentistes en exercice ont une obligation de mise à jour de leurs connaissances au niveau de "la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants". Dans un souci d'harmonisation et d'homogénéisation de cette formation à l'ensemble des Professionnels, les Facultés, sous caution de la Conférence des Doyens, proposent un enseignement conforme aux programmes réglementaires définis dans l'arrêté du 18 mai 2004.

L'attestation délivrée est valable 10 ans.

**Nom et prénom :**

.....

**Date de naissance :**.....

**N° RPPS ou ADELI :**.....

**Demande de prise en charge DPC  OU FIFPL**

**Adresse professionnelle :**

.....

**Numéro de téléphone :**.....

**Votre adresse de courriel :**.....

**Souhaite participer à la session du :**

**Jeudi 2 Juin 2016 : 392 €**

**Cette somme est entièrement prise en charge par l'OGDPC si votre plafond de forfait n'est pas atteint ou agrément FIFPL.**

Chèque de caution à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'Université de Lorraine, ce chèque sera détruit suite au règlement effectué par l'OGDPC

**Parking Auchan ou Olry Boulevard Lobau  
(Rejoindre la Faculté à pied par la rue Lionnois via la rue de Bitche)**

Adresse de retour

Secrétariat de la Faculté d'Odontologie de Nancy  
96, Av. de Lattre de Tassigny  
BP 50208 - 54004 NANCY CEDEX  
Tél. : 03 83 68 29 53 - Fax : 03 83 68 29 81

e-mail : [viviane.thiebaut@univ-lorraine.fr](mailto:viviane.thiebaut@univ-lorraine.fr)